

COLLOQUE - PROGRAMME

9 FÉVRIER 2012

DE 14H A 17H00



- 14h **Accueil**
- 14h30 **Introduction : du risque routier professionnel à la mobilité**
- 14h45 **Peut-on conjuguer préservation de l'environnement et santé au travail ?**
- Témoignages d'entreprises exemplaires qui pensent mobilité et sécurité durables
La Poste, AFPA
- Présentation du sondage exclusif IFOP pour l'Assurance Maladie - Risques Professionnels : le risque routier professionnel et la mobilité durable
- 16h **Comment penser « autrement » la mobilité de vos salariés ?**
- Des entreprises qui s'engagent pour la mise en place d'un plan de déplacement interentreprises (PDIE) nouvelle génération
AFNOR, RANDSTAD, GDF-SUEZ
- 16h45 **Synthèse et propositions**
- Dominique Martin, Directeur des risques professionnels (Cnamts)

Le colloque sera suivi d'un cocktail sans alcool.

Caisse nationale de l'Assurance Maladie
50 avenue du professeur André Lemierre – 75 020 PARIS
M°Porte de Montreuil (ligne 9) ou Gallieni (ligne 3)

